



## Attestation de participation aux charges

-----  
Par davidm

Bonjour,

Moi et ma compagne nous apprêtons à acheter une maison. Afin de monter le dossier le courtier souhaite des preuve de charges afin de justifier la capacité à assumer le remboursement du prêt.

Depuis un an et jusqu'à Juin ma compagne était héberger en contre partie de 300€/mois dans l'appartement d'un amis(locataire) lui même en déplacement longue durée. Ceci pourrait être assimilé à une sous location.

Pour ma part je suis en collocation et j'héberge ma compagne a titre gracieux depuis juillet jusqu'à conclusion de l'achat de la maison.

Pensez vous que la signature de notre amie qui hébergeait ma compagne pourrait être ennuyé en signant une lettre de ce type:

Je soussigné [NOM, Prénom], né le [date] à [lieu] et demeurant au [adresse], atteste sur l'honneur que [NOM, Prénom], né le [date] à [lieu], a résidé à mon domicile personnel.

J'ai hébergé en effet [NOM, Prénom] du [date] au [date] en échange d'une participation aux charges à hauteur de 300€/mois.

Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[signature]